



## ■ PLÉVENON

### PORT SAINT-GÉRAN.

## Les pêcheurs plaisanciers envisagent des travaux



**L'association a tenu son assemblée générale jeudi dernier puis elle a procédé à l'élection du bureau samedi matin.**

L'association des Pêcheurs Plaisanciers de Saint-Géran a tenu son assemblée générale jeudi dernier à la salle des fêtes de Plévenon. Puis elle a réuni son conseil d'administration, samedi matin, afin de procéder à l'élection de son nouveau bureau.

Dominique Cantais est confirmé pour la 2e année dans ses fonctions de président. Il est épaulé par son vice-président, Dominique Pickeroen qui conserve également son poste.

Nadège Lefeuve est élue secrétaire et Michel Blanchard l'assistera en tant que secrétaire adjoint. Pas de changement du côté des finances non plus, qui resteront entre les mains de Denis Lebreton (trésorier) et de Claude Laurent (adjoint).

Les fonctions de chef de port demeurent celles de Michel Ehrel. Il sera assisté de Daniel Poilvé, son adjoint.

Pas de modifications du côté des autres membres du CA : Gérard Burin, Jean Claude Lemaître, Maurice Levêque, Alain Lyonnard, Gervais Mabileau, Claude Michel et Rémy Peugeaud.

Enfin, Bernard Boiteux reste le correspondant de la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers pour l'association, même s'il n'est plus membre du conseil d'administration.

« Les membres du conseil ont ensuite échangé sur les prochains travaux à réaliser dans le port et en prévision des fêtes de 2022 qu'ils espèrent bien pouvoir réaliser, après deux ans d'interruption pour cause de contraintes sanitaires », précise Nadège Lefeuve.